



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et
des transports d'Île-de-France**

Service prévention des risques et des nuisances
Service régional eau et milieux aquatiques

Paris, le 25/07/2022

Affaire suivie par :

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 36

Romarc MACAIRE (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 23

Courriel : drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France

PJ : Bulletin du 11 juillet au 24 juillet 2022

Référence : Décret n° 2021-807 du 24 juin 2021 relatif à la promotion d'une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau, en application de l'article L. 211-1 du code de l'environnement

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les deux semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacune des 31 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la quinzaine écoulée, appelée Qm3J (ex VCN3) aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur l'Hydroportail. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://ades.eaufrance.fr/>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Observatoire national des étiages : <http://onde.eaufrance.fr/>



Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

Du 11 juillet au 24 juillet 2022

N°6

édité le 25/07/2022

Synthèse

La quinzaine qui vient de s'écouler a été marquée par un temps très sec et de fortes chaleurs dont un épisode caniculaire entre le 17 et le 20/07. Par conséquent, les débits étant déjà bas, les niveaux ont continué leur baisse pour atteindre des niveaux très bas pour la saison. Plusieurs seuils sont alors franchis.

Les 20 et 22/07 ont connu 2 passages orageux, dont les cumuls de pluies sont restés globalement faibles (de 5 à 15mm) sur la bassin de l'Île-de-France. Ce faible arrosage hétérogène donne un très léger répit sur certaines rivières. Cependant depuis, en l'absence de pluie, tous les débits repartent à la baisse.

Aucune précipitation n'est prévue d'ici le début du mois d'août, les rivières pourraient atteindre à nouveau les niveaux de la semaine dernière voire parfois descendre encore plus.

Grandes rivières

Malgré le soutien d'étiage de la part des grands lacs réservoirs, les niveaux des grandes rivières ont continué de baisser durant cette quinzaine. Deux nouvelles stations passent en vigilance sur la Seine : Saint-Fargeau [Sainte-Assise] et Paris [Austerlitz]. Deux autres stations passent en alerte : Gournay-sur-Marne et Vernon sur la Seine.

Malgré l'absence de pluie dans les prochains jours, les débits devraient rester globalement stables à l'exception de Creil sur l'Oise qui ne bénéficie d'aucun soutien d'étiage.

Sur 7 stations, on compte :

- 4 stations en **vigilance** : Creil sur l'Oise, Saint-Fargeau [Sainte-Assise] sur la Seine, Paris [Austerlitz] sur la Seine et Pont-sur-Yonne sur l'Yonne.
- 2 stations en **alerte** : Gournay-sur-Marne sur la Marne et Vernon sur la Seine.
- 0 station en **alerte renforcée**.
- 0 station en **crise**.

Petites rivières

La situation des petites rivières s'est fortement dégradée durant cette quinzaine à la faveur d'une météo extrême (chaleur plus sécheresse). En effet de nombreux seuils ont été franchis pour atteindre des niveaux faibles pour la saison.

Les prévisions météorologiques sont toujours sèches pour la semaine à venir, les niveaux devraient rester stables voire baisser encore légèrement sur certaines stations.

Sur 24 stations, on compte :

- 9 stations en **vigilance** : Acon sur l'Avre, Ballancourt sur l'Essonne, Episy (Loing) sur le Loing, Episy (Lunain) sur le Lunain, Aulnay-sur-Mauldre [Centre] sur le Mauldre, Nesles-la-Vallée sur le Sausseron, Saint-Eugène sur le Surmelin, Congis [Gué à Tresmes] sur la Thérovanne et Villebon-sur-Yvette sur l'Yvette.
- 4 stations en **alerte** : Pommeuse sur le Grand Morin, Morsang-sur-Orge sur l'Orge, Diant [Lavoir de Cornoy] sur l'Orvanne et Jouarre [Vanry] sur le Petit Morin.
- 3 stations en **alerte renforcée** : Saint-Chéron [St-Evroult] sur l'Orge, Pont-sur-Vanne sur la Vanne et Viarmes [Moulin de Bertinval] sur l'Ysieux.
- 4 stations en **crise** : Montmirail sur le Petit Morin, Saint-Cyr-sous-Dourdan sur la Rémarde, Férolles-Atilly [La Jonchère] sur le Réveillon et Blandy-les-Tours sur le Ru d'Ancœur.

Situation des nappes

Tout comme au bulletin précédent, le piézomètre d'Escrones est sous le seuil de vigilance. Les autres indicateurs piézométriques sont tous en situation normale. Le piézomètre de Buhy est susceptible de passer sous le seuil de vigilance au mois prochain, et de baisser encore dans les deux mois à venir.

Sur 7 piézomètres, on compte :

- 1 piézomètre en vigilance : Escrones.
- 0 piézomètre en alerte.
- 0 piézomètre en alerte renforcée.
- 0 piézomètre en crise.

Bilan synthétique de la quinzaine

Météo



Très Chaud et Sec

Débits



Baisse

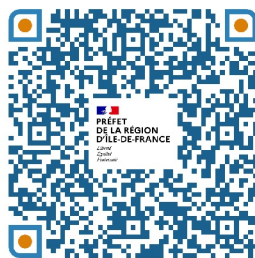
Nappes



Vidange

Prochain bulletin d'étiage le 9 août 2022

QR code du bulletin

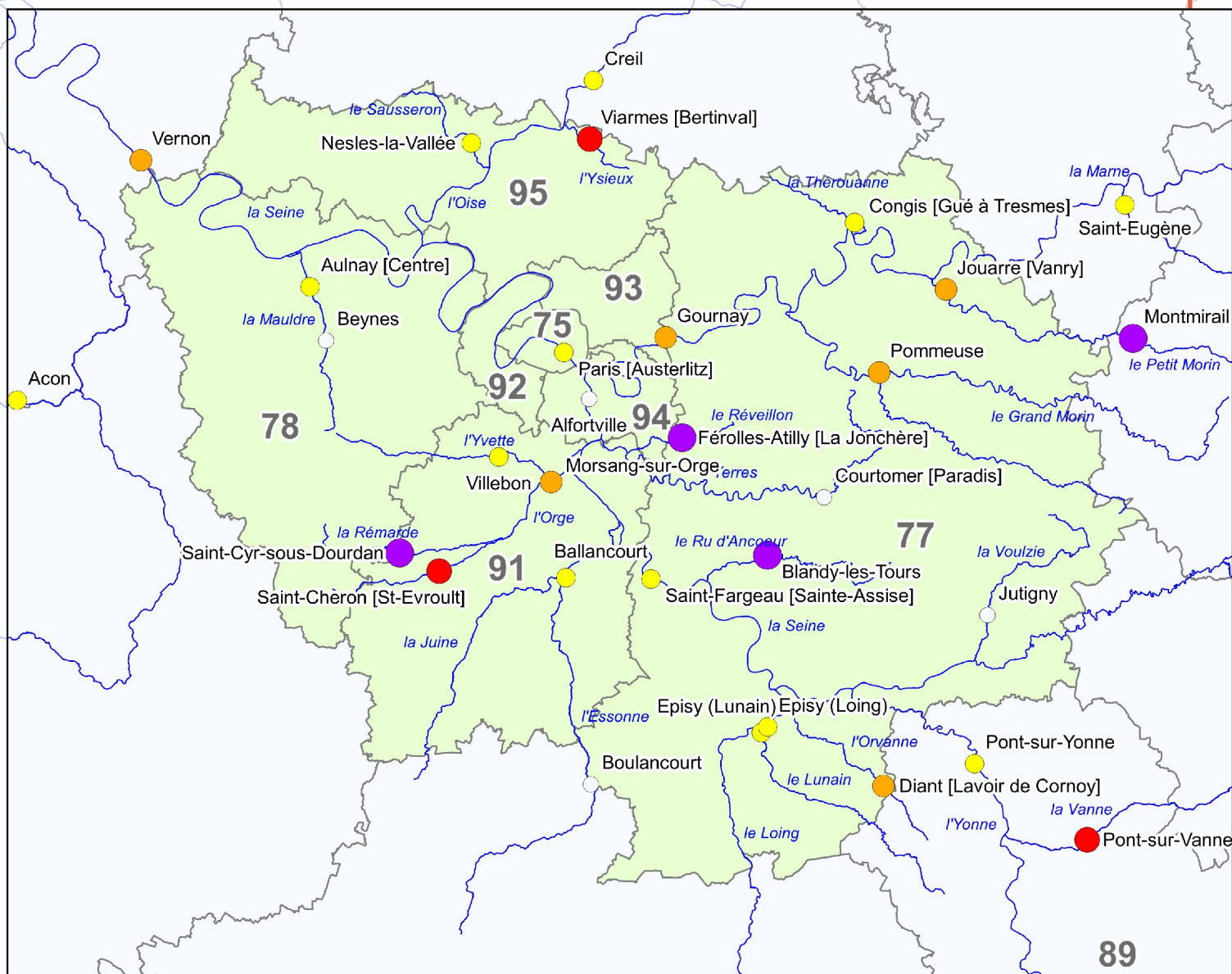


SOMMAIRE

Situation des rivières	p.3
Carte de suivi de l'étiage	p.3
Débits des rivières	p.4
Evolution des débits journaliers	p.5
Bilan annuel des bulletins	p.7
Situation des nappes	p.8
Etat des piézomètres.....	p.8
Carte de suivi de l'état piézométrique	p.8
Evolution des piézomètres	p.9

Situation des rivières

Carte de suivi de l'étiage Situation du 25/07/2022



Etat de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Débit des rivières sur la quinzaine

Tableau des débits

Stations		Seuils (m³/s)				Qm3J (m³/s)		Tendance	Indice de confiance	
		V	A	AR	C	Du 27/06 au 10/07	Du 11/06 au 24/07			
Grandes rivières :										
Mame	Gournay-sur-Mame	32	23	20	17	27	^c 22	le 18/07/22	→	
Oise	Creil	32	25	20	17	30	^c 26	le 16/07/22	↘	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	72	56	le 18/07/22	→	
Seine	Alfortville	64	48	41	36	72	67	le 23/07/22	→	
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	93	^c 75	le 18/07/22	→	
Seine	Vernon	170	131	113	100	150	118	le 17/07/22	→	
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11	23	18	le 21/07/22	→	
Petites rivières :										
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75	1,21	1,14	le 21/07/22	→	
Essonne	Boulancourt (**)		0,32		0,20	0,65	^c 0,39	le 18/07/22	→	
	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5	6,1	5,4	le 19/07/22	→	
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	2,3	2,1	le 18/07/22	↘	
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6	6,7	4,7	le 18/07/22	→	
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13	0,29	0,23	le 18/07/22	→	
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27	0,46	0,44	le 15/07/22	→	
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71	1,16	^c 1,05	le 17/07/22	↘	
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult] (***)	0,16	0,13	0,12	0,11	0,13	0,12	le 16/07/22	↘	
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0	1,6	^c 1,3	le 18/07/22	→	
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	0,23	0,21	le 18/07/22	↘	
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	0,39	^c 0,36	le 13/07/22	→	
	Jouarre [Vanry]	0,92	0,72	0,60	0,50	0,78	^c 0,68	le 18/07/22	→	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	0,17	^c 0,14	le 18/07/22	→	
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	0,013	^c 0,011	le 18/07/22	→	
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005	0,004	0,001	le 18/07/22	↘	
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22	0,33	0,31	le 16/07/22	→	
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53	0,74	^c 0,65	le 17/07/22	↘	
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20	0,31	0,28	le 18/07/22	→	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,0	3,0	2,4	2,0	3,00	2,3	le 19/07/22	↘	
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32	1,75	1,64	le 18/07/22	↘	
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010	0,106	^c 0,063	le 18/07/22	↘	
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,10	0,08	0,07	0,06	0,08	0,07	le 18/07/22	→	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22	0,46	0,38	le 16/07/22	→	

- ^c débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations
 (*) station gérée par la DREAL Normandie
 (**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire
 (***) station non réglementaire, donnée à titre d'information

- Qm3J débit moyen sur trois jours consécutifs, le plus faible de la quinzaine
V seuil de vigilance
A seuil d'alerte
AR seuil d'alerte renforcée
C seuil de crise

Tendance à venir :

- à la hausse ↗
- plutôt stable →
- à la baisse ↘
- incertain ?

La tendance est évaluée en fonction des caractéristiques de la rivière et des prévisions météorologiques. Elle est soumise à de nombreuses incertitudes.

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur l'Hydroportail : <http://www.hydro.eaufrance.fr>

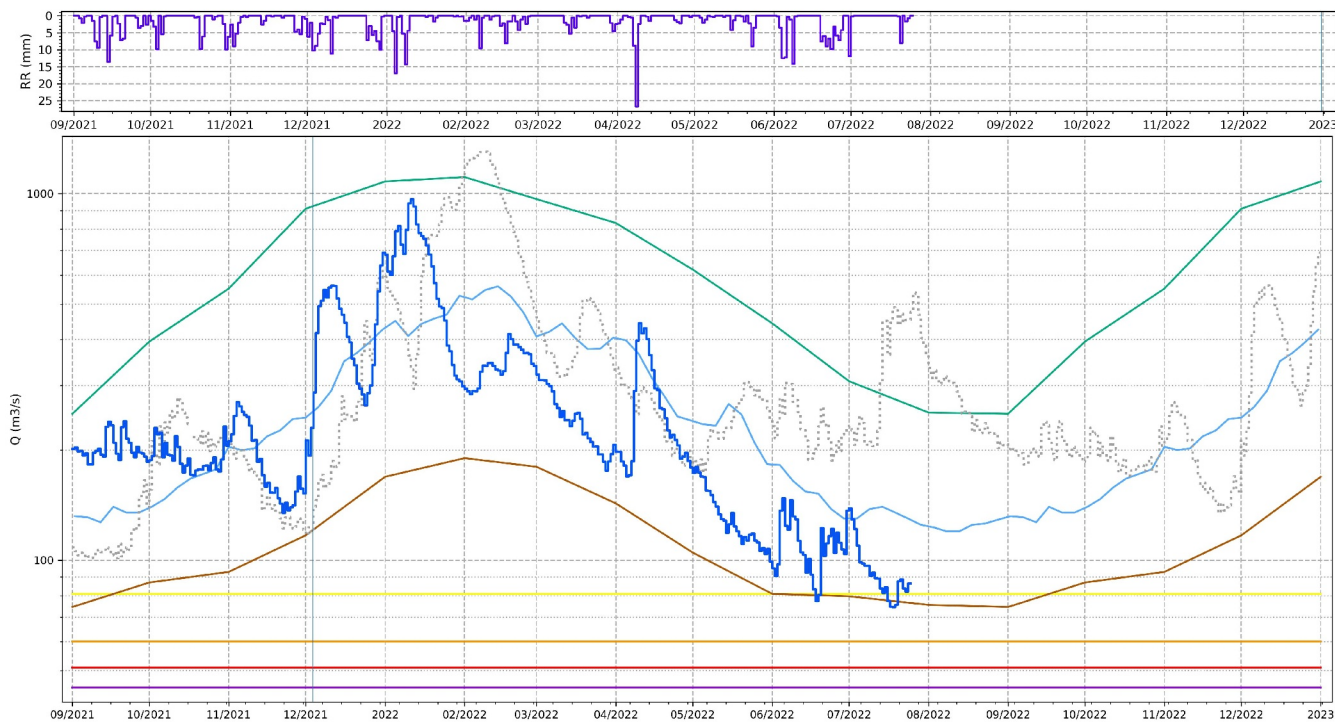
Evolution des débits journaliers et des précipitations journalières pour quelques stations représentatives depuis septembre 2021

La Seine à Paris [Austerlitz]

État : **V**

Qm3J : 75 m³/s

Après les précipitations de juin et malgré le début du soutien d'étiage des Grands Lacs de Seine, les débits de la Seine à Paris sont en baisse depuis le début du mois de juillet. Les débits moyens journaliers sont passés pendant trois jours consécutifs sous le seuil de vigilance de 81m³/s. Avec un débit moyen sur 3 jours minimal (Qm3J) de 75 m³/s, la situation est plus critique qu'une quinquennale sèche. La période de retour associée aux basses eaux de la Seine à Paris serait comprise entre 5 et 10 ans. L'absence de précipitation dans les jours à venir ne devrait pas permettre aux débits de remonter significativement.

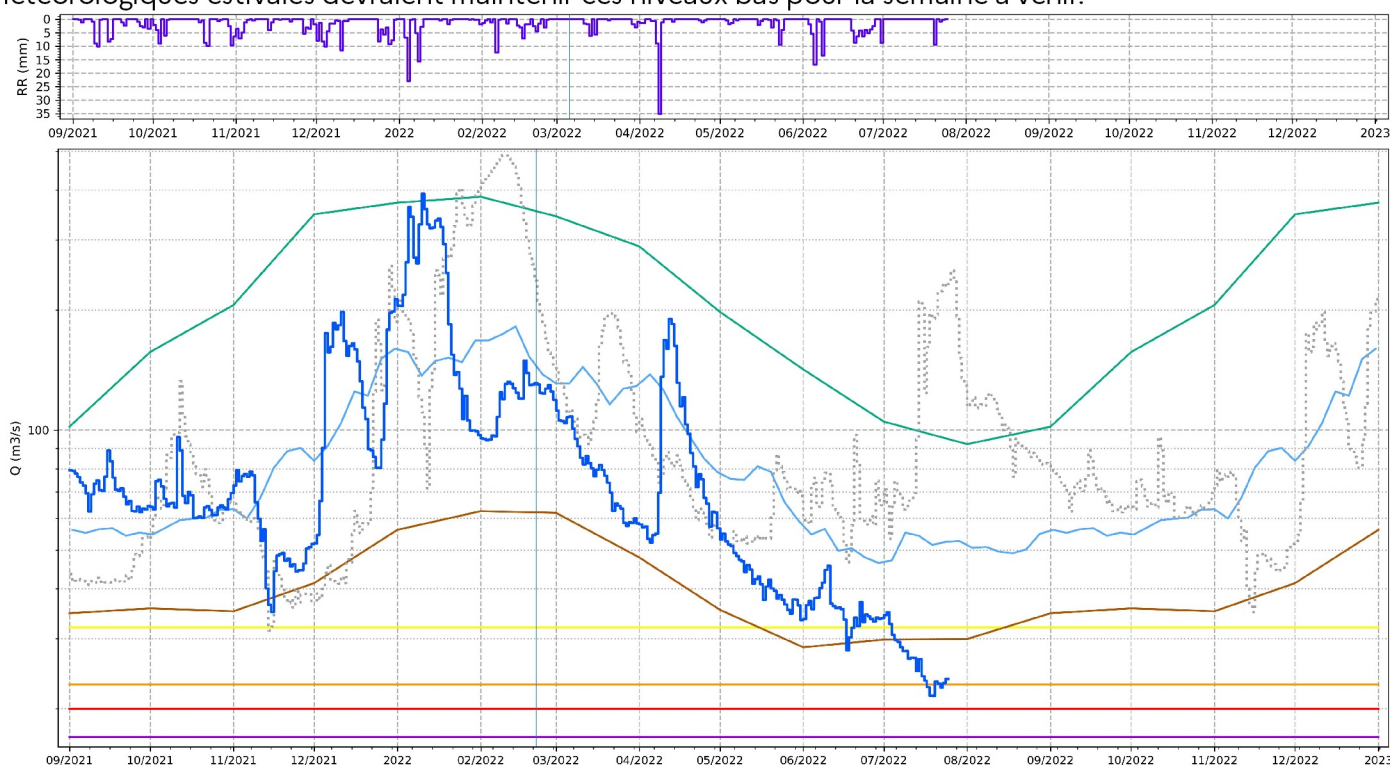


La Marne à Gournay-sur-Marne

État : **A**

Qm3J : 22 m³/s

Les débits de la Marne à Gournay ont significativement baissé depuis le début du mois de juillet, malgré le soutien des Grands Lacs. Les débits moyens journaliers ont sur la dernière quinzaine franchi le seuil d'alerte. Avec un Qm3J de 22m³/s, la Marne à Gournay se situerait autour d'une décennale sèche. Les prévisions météorologiques estivales devraient maintenir ces niveaux bas pour la semaine à venir.

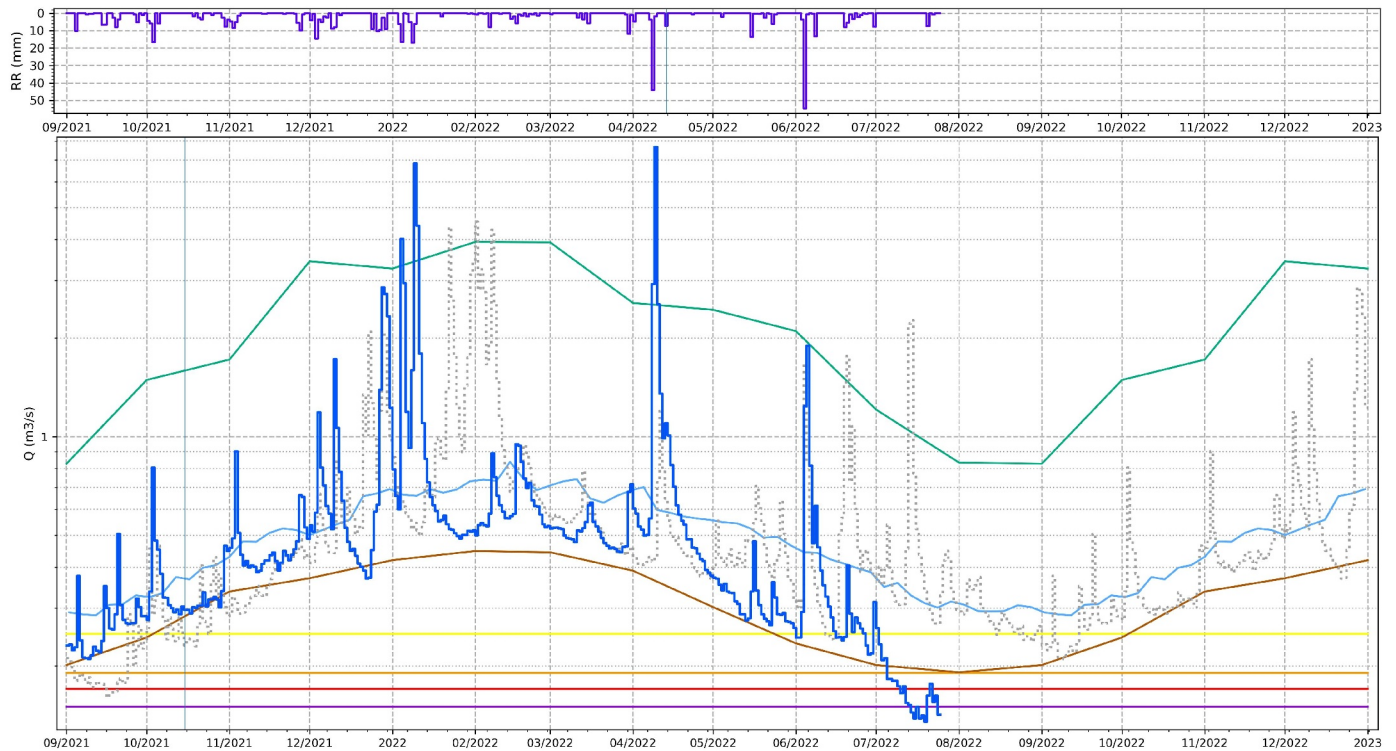


La Rémarde à Saint-Cyr-sous-Dourdan

État : C

Qm3J : 0.14 m³/s

En raison de l'absence de précipitation, les débits de la Rémarde à Saint-Cyr-sous-Dourdan sont en nette baisse depuis début juillet. Le seuil de crise a été franchi à la mi-juillet. Si les quelques précipitations de la semaine dernière ont généré un faible regain des écoulements, les débits sont vite repassés sous le seuil de crise. En l'absence de pluie cette situation devrait persister. Ces basses eaux de la Rémarde sont assez rares, la période de retour associée serait autour de 20 ans. Les niveaux sont similaires à ceux observés en août 1992 et août 2020.

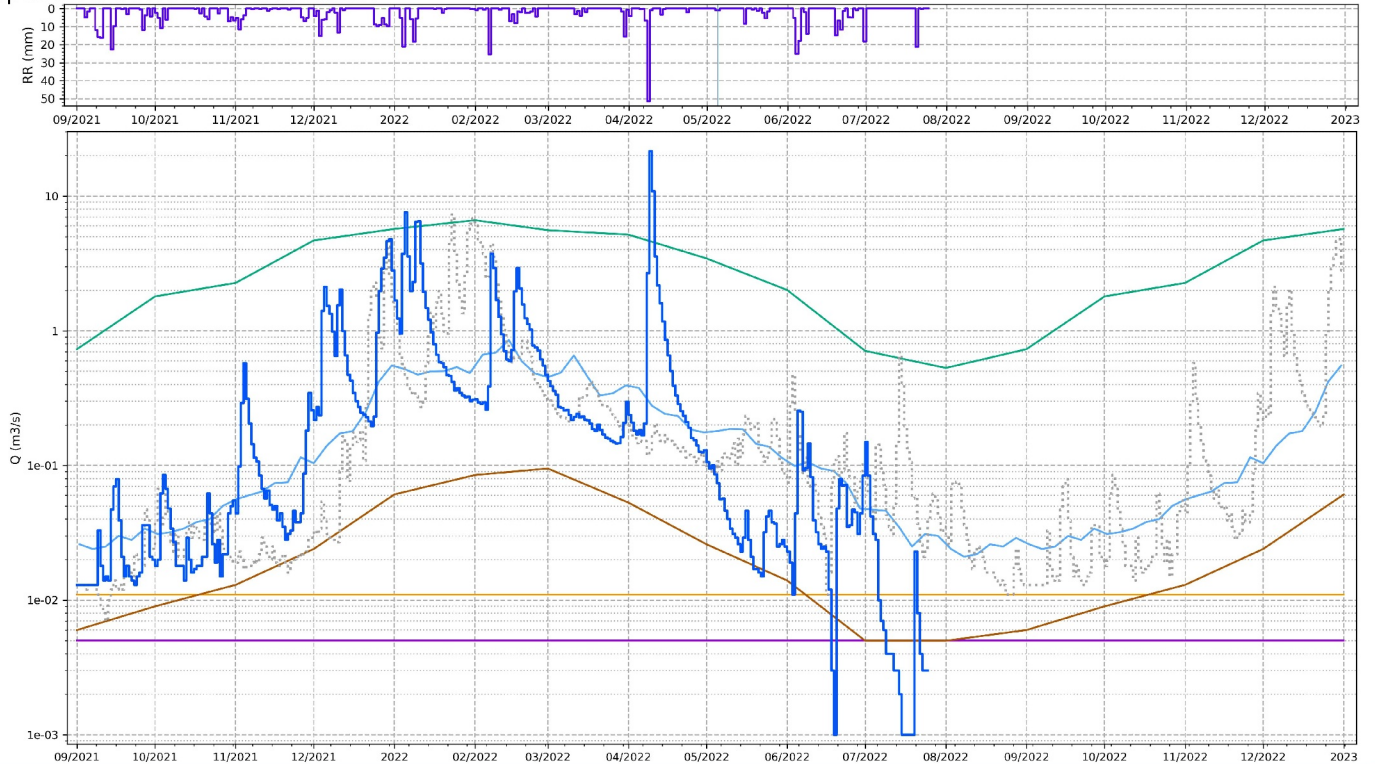


Le Ru d'Anceœur à Blandy-les-Tours

État : C

Qm3J : 0.001 m³/s

L'absence de précipitation début juillet a conduit à la baisse des niveaux du Ru d'Anceœur. Les franchissements des seuils d'alerte et de crise se sont rapidement enchaînés. Puis un assec a été constaté, de visu, à la station le 19 juillet. Sur l'historique de la station (depuis 1983), l'assec n'avait jusque-là été observé qu'à deux reprises : en août 1992 et juillet et août 1990. Les quelques précipitations de la semaine dernière ont entraîné un retour de faible écoulement, qui est cependant de nouveau à la baisse.



Légende des graphes:

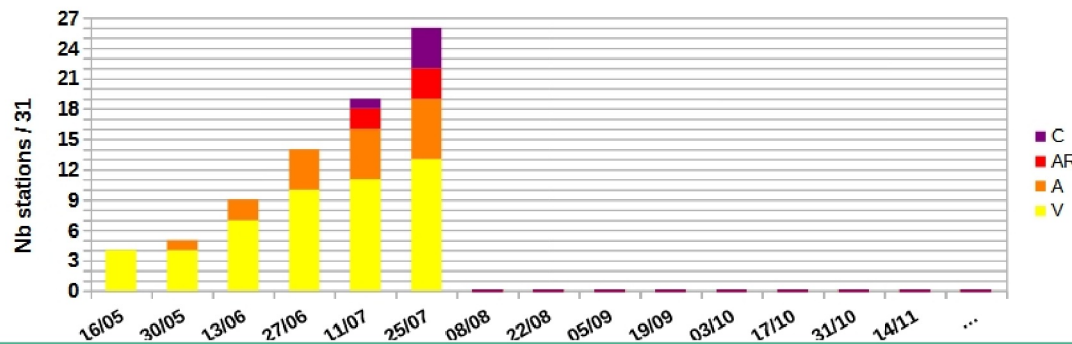
- Débits journaliers
- Débits année précédente
- Quinquennales humides
- Médianes
- Quinquennales sèches
- Seuil de Vigilance
- Seuil d'Alerte
- Seuil d'Alerte Renforcée
- Seuil de Crise
- |||| Précipitations journalières (Antilope)

Bilan annuel des bulletins de la saison d'étiage 2022

		Qm3J (en m³/s) par bulletin d'étiage														MIN de la saison	Nb de bulletins en			
Station	Seuils (m³/s)	N°1 16/05	N°2 30/05	N°3 13/06	N°4 27/06	N°5 11/07	N°6 25/07	N°7 08/08	N°8 22/08	N°9 05/09	N°10 19/09	N°11 03/10	N°12 17/10	N°13 31/10	N°14 14/11		...	V	A	AR
Grandes rivières :																				
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17															
Oise	Creil	32	25	20	17															
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32															
	Alfortville	64	48	41	36															
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45															
	Vernon	170	131	113	100															
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11															

Petites rivières :																				
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75															
Essonne	Boulancourt (**)		0,32		0,20															
	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5															
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7															
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6															
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13															
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27															
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71															
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult]	0,16	0,13	0,12	0,11															
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0															
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15															
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36															
	Jouarre [Vanry]	0,92	0,72	0,60	0,50															
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15															
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012															
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005															
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22															
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53															
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20															
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,00	3,00	2,40	2,00															
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32															
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010															
Ysieux	Viamres [Moulin de Bertinval]	0,10	0,08	0,07	0,06															
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22															

V	4	4	7	10	11	13															
A	0	1	2	4	5	6															
AR	0	0	0	0	2	3															
C	0	0	0	0	1	4															
TOTAL / 31	4	5	9	14	19	26	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	49	18	5	5																	
	77																				



- C** débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations
- (*) station gérée par la DREAL Normandie
- (**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire
- (***) station non réglementaire, donnée à titre d'information

Situation des nappes

Etat des piézomètres

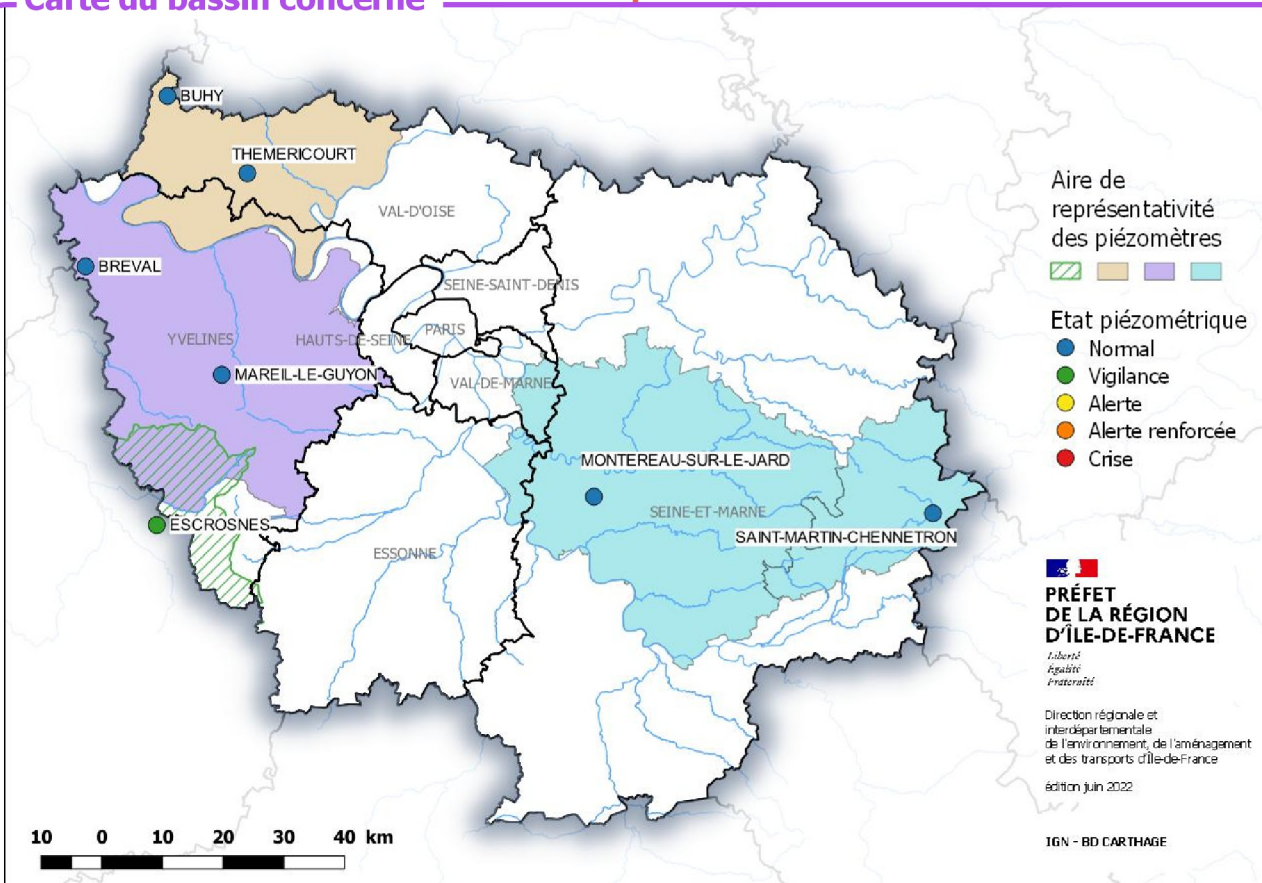
Tableau des tendances

Tous les indicateurs piézométriques sont en baisse. La vidange des nappes s'accélère en conséquence des conditions météorologiques sèches.

Nappe	Piézomètre de référence	Situation par rapport aux seuils définis dans les arrêtés sécheresse	Tendance		
			Vidange	Stable	Recharge
Craie du Vexin Français	Buhy	NORMALE	↘	→	↗
	Théméricourt	NORMALE	↘	→	↗
Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix	Bréval	NORMALE	↘	→	↗
	Mareil le Guyon	NORMALE	↘	→	↗
Craie sous calcaire de Beauce	Escrosnes	VIGILANCE	↘	→	↗
Champigny	Montereau-sur-le-Jard	NORMALE	↘	→	↗
	Saint Martin Chenetron	NORMALE	↘	→	↗

Carte de suivi de l'état piézométrique

Carte du bassin concerné

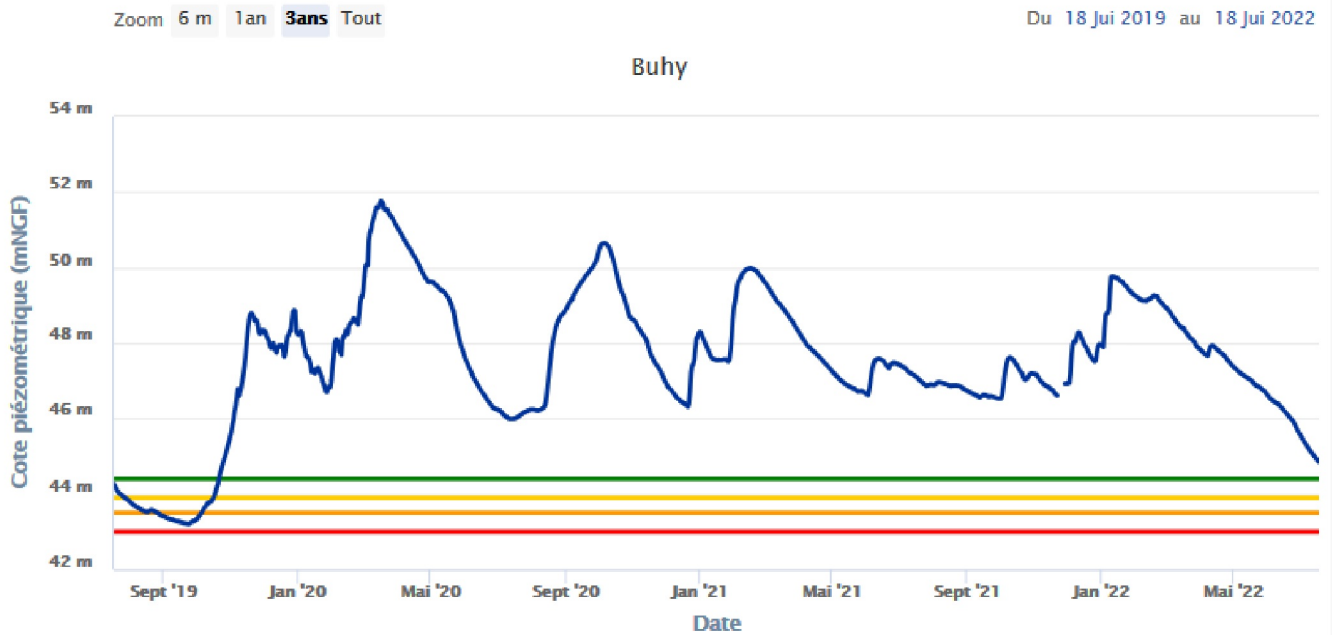


Etat des piézomètres (sur 3 ans)

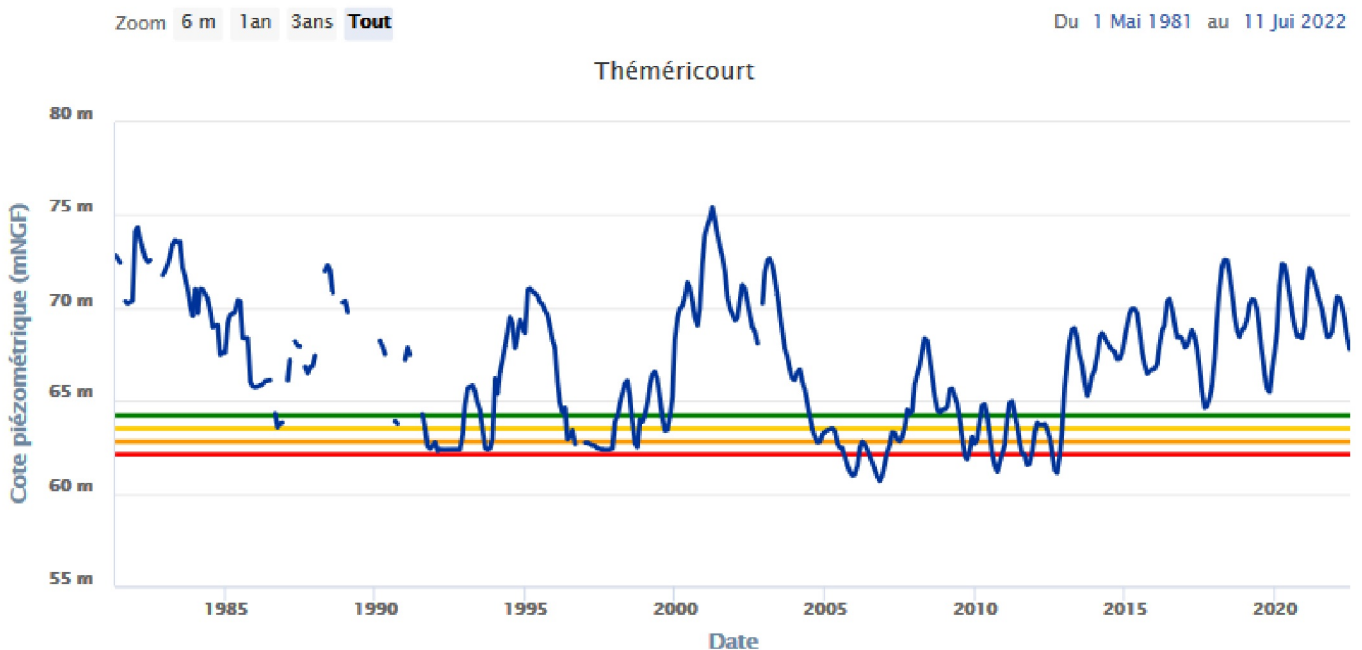
Nappe de la craie du Vexin Français

La vidange de la nappe au droit des piézomètres de Buhy et de Théméricourt s'accélère. Le piézomètre de Buhy est susceptible de dépasser le seuil de vigilance en août, voire des seuils de restrictions dans les deux mois à venir si les conditions météorologiques se maintiennent.

Buhy



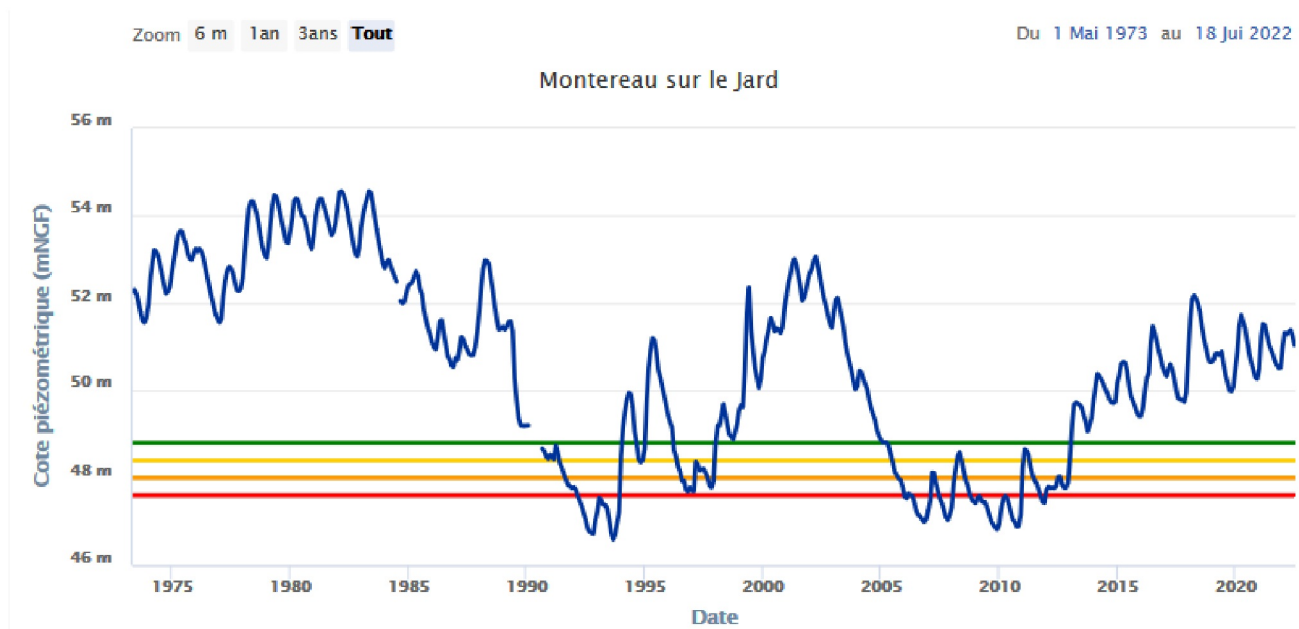
Théméricourt



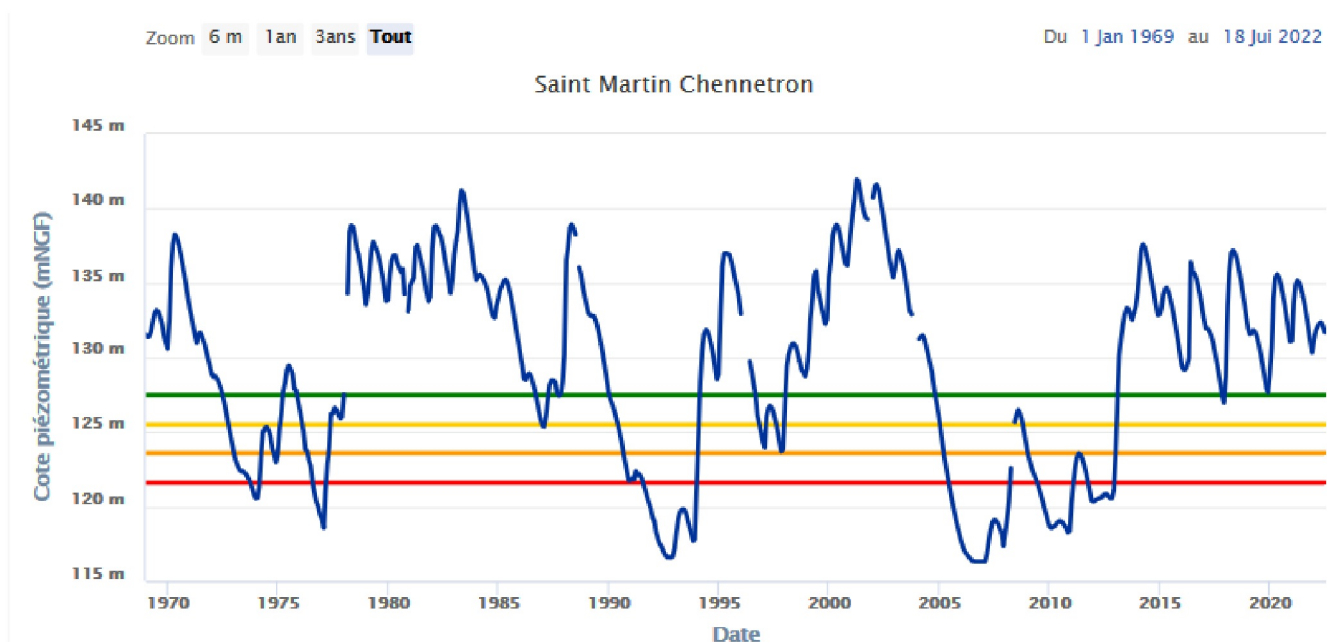
Nappe du Champigny en Brie

Le niveau de la nappe du Champigny continue de baisser plus fortement dans le secteur ouest à Saint-Martin-Chennetron et dans le secteur est à Montereau-sur-le-Jard.

Montereau-sur-le-Jard



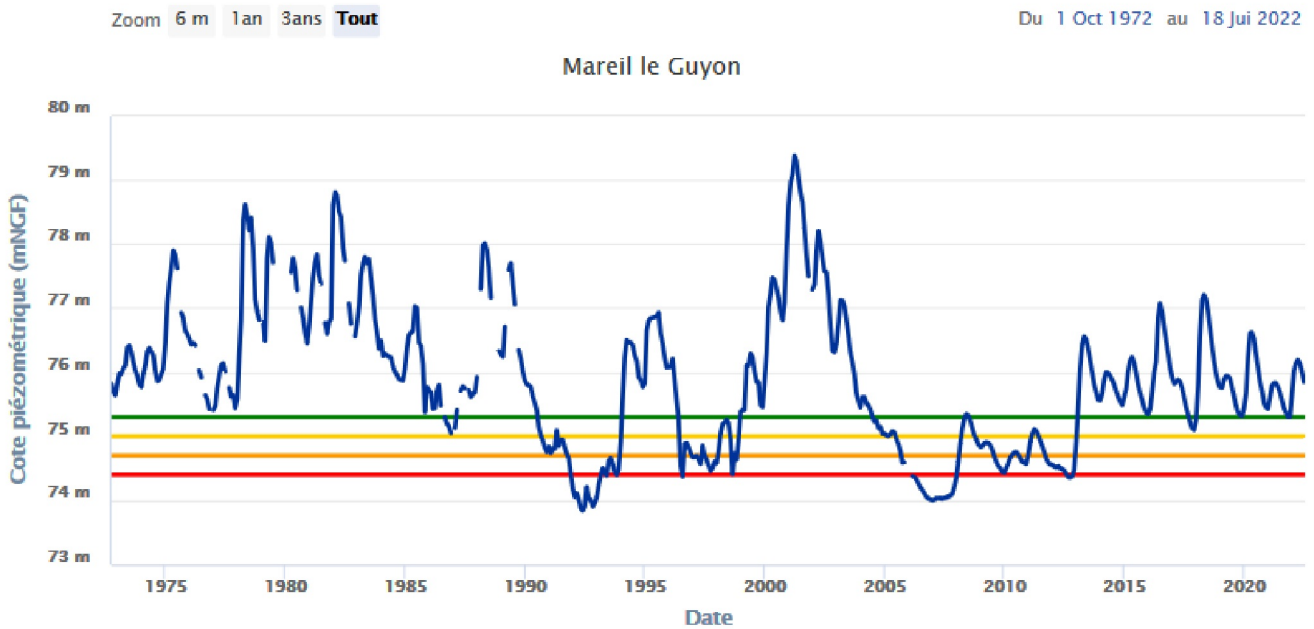
Saint Martin Chennetron



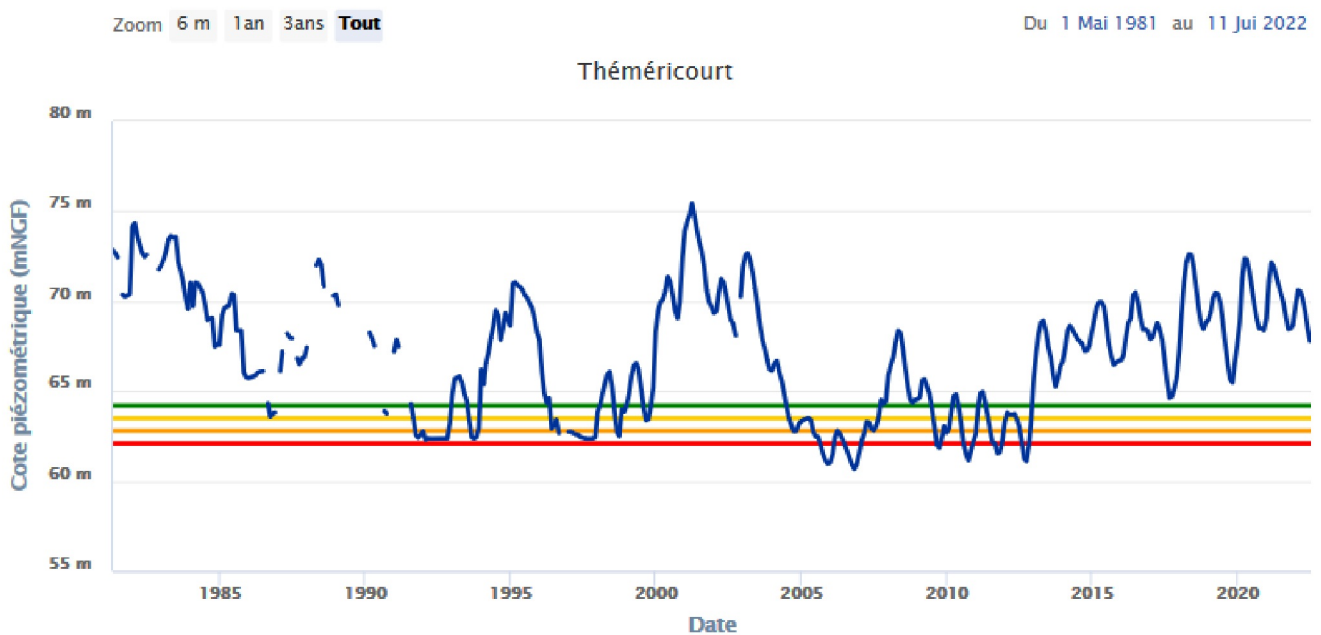
Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

La vidange des nappes s'accélère à Mareil-le-Guyon et à Bréval. Le piézomètre de Bréval pourrait atteindre le seuil de vigilance à la fin de la période d'étiage, sans risque a priori de dépassement de seuils de restriction.

Mareil le Guyon



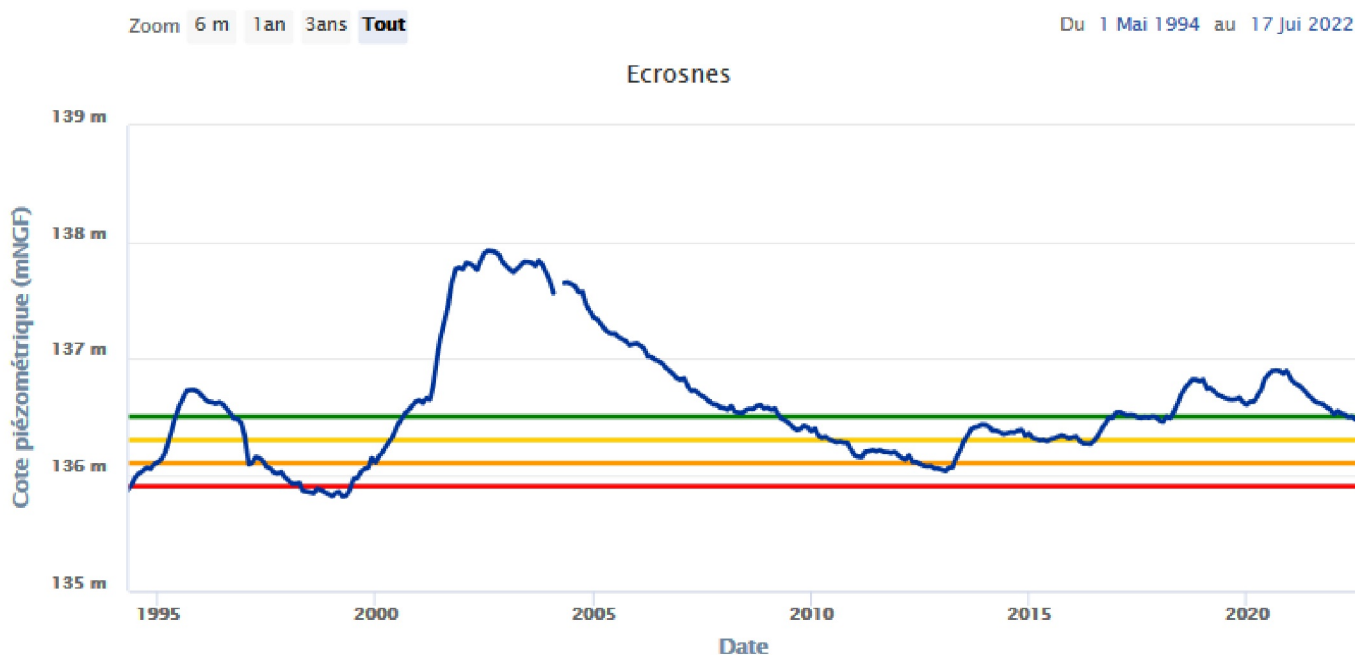
Bréval



Nappe de la craie sous calcaires de Beauce

Le niveau du piézomètre d'Ecrosnes reste quasi-stable en dessous du seuil de vigilance.

Ecrosnes



Liens utiles

L'étiage sur Internet de la DRIEE :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html>

L'accès aux bulletins du suivi de l'étiage :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne :

<http://www.hydro.eaufrance.fr/>

Données nappes en ligne :

<http://ades.eaufrance.fr/>

Observatoire national des étiages :

<http://onde.eaufrance.fr/>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Contact

driat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr



Prochain bulletin d'étiage le 9 août 2022